ASSOCIATION SPORTIVE LAKESHORE

Formulaire d'inscription – Saison 2023 - 2024

Un dépôt de 75,00 $ (frais d'inscription) doit accompagner votre inscription

Nom: _____ Date de naissance: _____
MM/JJ/AAAA

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone: (M) _____ (C) _____ (B) _____

Courrier électronique : _____

POSITION: 1er choix: _____ 2e choix: _____

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Téléphone portable : _____

Intéressé à être: Coach ☐ Membre de l'exécutif ☐

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les joueurs qui souhaitent jouer la saison à venir doivent s'inscrire. Pour vous inscrire, remplissez ce formulaire et faites votre chèque de 75,00$ à l'ordre de Lakeshore Sports Association. Votre inscription devra être remise avec votre chèque avant les séries éliminatoires de la saison en cours. Ce dépôt n'est pas remboursable sauf si votre inscription est refusée.

Paiements

75,00 $ (non remboursable) pour les joueurs à temps plein, payable avant les séries éliminatoires
275,00$ pour le premier chèque, payable lors du premier match de la saison.
250,00$ pour le deuxième chèque, payable la première semaine de décembre.

EXTRAITS DES RÈGLEMENTS

1. Par la signature de ce formulaire d'inscription, **le participant libère l'Association Sportive du Lakeshore (ASL)** et ses administrateurs de toute responsabilité en cas de dommages corporels et/ou matériels de quelques nature ou montant que ce soit dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice d'activités fournies ou mises à la disposition du participant par ASL.

2. Par la présente, **le participant s'engage à respecter les règlements de ASL** sous peine d'expulsion et ceci sans aucune obligation de remboursement de la part de ASL. Le participant reconnaît l'autorité et la force contraignante des décisions du comité exécutif de ASL ou de ses membres agissant au nom de ce comité.

3. Aucun retard ne sera toléré dans le paiement du coût de la saison sous peine d'expulsion de ASL et d'exclusion de ses activités. **De plus, des frais de 25,00 $ s'appliqueront pour tout chèque retourné impayé par l'institution financière du participant.**

4. **Une amende de vingt dollars (20 $) sera** exigée à tout participant qui ne fournira pas un joueur remplaçant de même calibre (ou inférieur) pour combler son absence lors d'une joute. Le joueur remplaçant devra être contacté à partir de la liste des réservistes fournie par la ligue. **Tout refus de payer l'amende pourra entraîner l'expulsion du participant.**

5. Les règlements reproduits ci-dessus peuvent être modifiés en tout temps, sans préavis.

Le participant déclare avoir lu et compris les extraits des règlements mentionnés ci-dessus et vouloir se conformer aux règlements de ASL.

Signature : _____ Date : _____